

Avant...

Le bourg
au 7
avril
2015



Après...

Le bourg
au 13
juillet
2015



Les usagers de la route sont invités à s'appropriier les nouvelles règles de circulation en vigueur : respect des 30 km/h sur le plateau piétonnier, allée réservée aux piétons et aux cyclistes, emplacement réservé au car.

La fin des travaux dans le périmètre de l'entrée SUD du bourg est actée. Le chantier démarré le 8 Avril est donc terminé à 95%, il reste le marquage des emplacements de stationnement et l'aménagement des espaces verts prévus au mois de novembre. Une nouvelle voirie, de nouveaux trottoirs, un nouvel éclairage public basse consommation, des effacements de réseaux non prévus dans le projet mais aussi, moins visible, la réfection du réseau d'eaux pluviales ont été réalisés avec 1 mois et demi d'avance sur les temps estimés. Enfin, arbustes et massifs donneront de la cohérence à l'ensemble. Ce projet aura été budgétisé à hauteur de 450 000 euros TTC dont 90 800 euros de subventions.

La commune, avec cette tranche de travaux, devient plus attractive et espère accueillir de nouveaux commerçants et artisans dans les mois à venir.

Un jardin du souvenir à Quettreville

Bien que la crémation plonge ses racines dans la Préhistoire et ses modalités dans la Rome Antique, cette pratique n'a trouvé que très récemment sa place dans la société française. En effet elle n'est autorisée en France que depuis 1889. Il faudra attendre le début des années 1990 pour que l'évolution des mentalités, favorise la montée en puissance de la crémation passant de 0,4% en 1975 à 33% en 2012. C'est donc une véritable et très rapide révolution des rites funéraires dans notre société. Aussi pour répondre à la demande de nombreuses familles, la Municipalité de Quettreville a décidé de créer un Columbarium accompagné de son Jardin du souvenir, à l'intérieur du cimetière actuel. Il s'agit d'un édifice sépulcral dans les parois duquel sont pratiquées des « niches » destinées à recevoir les urnes mortuaires. L'obligation légale n'existant que dans les communes de plus de 2000 habitants, c'est pour s'inscrire dans la modernité contemporaine

que ce choix a été voté à l'unanimité. De fait, les familles peuvent choisir entre déposer l'urne dans une sépulture ou dans une case du columbarium, ou de la sceller à un monument funéraire. La famille peut également disperser les cendres dans la nature ou dans les "jardins du souvenir" des sites cinéraires. Le columbarium de Quettreville, aujourd'hui édifié et comprenant 15 cases est construit en granit. Le nombre d'emplacements est extensible en fonction des besoins et fait l'objet d'une concession payante. Le jardin du souvenir est terminé. S'agissant également d'un service, il ne pouvait être question de réaliser une opération financière concernant un rite funéraire. C'est pourquoi la Municipalité a mis en place une articulation où chaque concession s'autofinance à l'équilibre. La transparence est totale et l'opération est non comptable pour le contribuable. Chacun pourra se renseigner en Mairie.



Le Columbarium

MAIRIE DE
QUETTREVILLE-SUR-
SIENNE

La Lettre d'information

NUMERO 2015 - 2

SEPTEMBRE 2015

Le Mot du Maire



Mes Chers Concitoyens,

DANS CE NUMÉRO :	
Le Mot du Maire	p.1
Vie associative fêtes et commémorations	p.1
Communication, information, Site Internet	p.2
Fleurissement, cadre de vie	p.2
Le CCAS	p.2
Travaux effectués ou lancés depuis 18 mois	p.3
À l'école	p.3
Travaux de la traversée du bourg	p.4
Le jardin du souvenir	p.4

Il est bon parfois de se donner le temps de regarder le travail accompli, par rapport aux objectifs fixés antérieurement. C'est un peu l'exercice auquel s'est livré la Commission Communication dans la présente lettre d'information, en rappelant les actions engagées par votre Conseil Municipal depuis 18 mois.

Certaines de ces actions sont nettement visibles, d'autres moins, car elles concernent la vie et l'organisation administrative des services communaux. À titre d'exemple, nous avons renforcé la dématérialisation de nombreux services en nous dotant des outils informatiques correspondants :

- Gestion en ligne des réservations de repas et garderie

pour les enfants du groupe scolaire A. Despots.

- Numérisation et sécurisation de documents administratifs
- Instruction en ligne avec le Pays de Coutances des documents d'urbanisme
- Gestion informatisée de l'ensemble des concessions de nos cimetières.

Ces évolutions sont nécessaires à la modernisation de notre fonctionnement, et à la sécurisation des actes nécessaires à la vie quotidienne de la Commune.

Dès la rentrée, c'est-à-dire au moment où cette lettre sera distribuée dans vos boîtes aux lettres, nous aurons à réfléchir avec le Conseil Municipal aux regroupements d'intercommu-

nalités imposés par la nouvelle Loi NOTRE, votée en juillet, qui fixe le seuil de population à 15 000 habitants minimum. Comme j'ai eu l'occasion de l'écrire en décembre 2014, nous serons très attentifs à l'intérêt des habitants en termes de fiscalité, proximité des services et maintien des acquis communautaires développés, en cohérence avec les communes voisines.

Je vous souhaite à tous une bonne reprise après cet été à la météo un peu capricieuse.

Votre Maire,

Guy GEYELIN

La vie associative, les fêtes et commémorations :

Le Conseil Municipal a à cœur de favoriser la vie associative : outre les subventions aux associations (à hauteur de 4920 € en 2015), de nombreux locaux sont gratuitement mis à disposition des associations quettrevillaises pour leurs réunions hebdomadaires et leurs activités (rénovation de salles, installations plus pérennes), de plus le Conseil Municipal a voté la gratuité de la salle des fêtes pour les associations de la commune. D'ailleurs, celle-ci s'est vue équipée en mobilier neuf, pour le plus grand bonheur des usagers (tables, chaises et chambre froide).

Vous l'aviez sans doute remarqué, pendant les fêtes de fin d'année 2014, la commune s'est parée de nouvelles illuminations. Il a fallu remettre aux normes les branchements de celles-ci sur les



Le 25/07/2015 : Cérémonie à la mémoire des aviateurs

poteaux existants. Ces illuminations seront complétées petit à petit.

Cette année, la pluie était au rendez-vous de la Sainte Anne, organisée par le Comité des Fêtes. Ce temps n'a heureusement ni gâché la fête, ni gâché le feu d'artifice offert par la mairie, pour lequel de nombreux spectateurs sont venus.

À chaque anniversaire historique, la commune a eu à cœur d'organiser des cérémonies du souvenir chargées d'émotion, ayant du sens et mettant à l'honneur l'histoire et les sacrifices qu'elle a engendrés.

Communication — Information — Site Internet :

Très rapidement, la commission a travaillé sur la mise en place d'un bulletin municipal trimestriel. Le premier numéro est paru en juin 2014, en version couleur. Depuis, cinq numéros sont parus, toujours dans l'objectif d'informer au mieux

nos concitoyens de ce qui se passe dans notre commune.

La commission s'est également dressée un défi de taille, en s'attaquant au site Internet de la Commune. Celui-ci est en cours de refonte, et sera accessible très prochainement

dans une version plus lisible et plus moderne, avec un maximum d'informations.

Enfin, le point information est toujours disponible dans l'entrée de la mairie, mais celui-ci a été réorganisé pour plus de commodité.

Fleurissement — Cadre de vie — Espaces verts :

Depuis notre élection, notre préoccupation a été d'améliorer les services aux habitants et rendre la vie dans notre bourg plus agréable pour les grands et les plus petits d'entre nous.

Pour ce faire nous avons tout d'abord modifié les horaires d'ouverture de la mairie avec la présence régulière d'élus, en offrant une plus grande plage d'ouverture du lundi au samedi.

Nous avons aussi commencé un long travail, qui durera sur l'ensemble de notre mandat, de fleurissement du bourg : un premier chantier de réaménagement des espaces fleuris devant la mairie, avec l'aide de commerçants de la commune pour la conception,



Parterre devant la mairie



Aire de jeux 3 - 12 ans

ainsi que le remplacement des "buses" faisant office de jardinières.

Nous avons aussi pensé aux plus petits, en entreprenant l'aménagement d'une aire de jeux pour enfants de 3 à 12 ans à côté du terrain de pétanque, avec le concours du "Conseil Municipal jeunes" dans le choix des jeux. Une aire de pique-nique a également été aménagée à cet endroit. Nous observons une grande fréquentation depuis l'ouverture de cet espace.

Durant le reste de notre mandat nous continuerons ce travail de rajeunissement de notre bourg.

Les actions du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS s'est réuni environ une fois par mois depuis les dernières élections municipales. Au programme : un suivi plus assidu des bénéficiaires de la banque alimentaire, la mise en place des distributions de la banque alimentaire à la salle des fêtes de Quetteville (y compris en été, ce qui n'existait pas auparavant), la mise en place d'une permanence d'une assistante sociale en mairie.

Enfin, en fin d'année 2014, la distribution de colis pour les plus de 75 ans, avec portage à domicile, ce qui nous a permis de prendre contact avec certaines personnes âgées isolées et de recenser éventuellement leurs besoins.

À cette occasion, le CCAS a également distribué auprès des personnes âgées qui l'ont souhaité les « p'tites boîtes de la vie », dispositif du Lions

Club de la Manche. L'idée est simple : conserver dans une boîte, rapidement repérable et rangée dans le réfrigérateur, toutes les informations qui permettront de faciliter la prise en charge d'une personne en cas d'urgence à son domicile.

Pour plus d'infos sur « les p'tites boîtes de la vie », rendez-vous en mairie ou à la pharmacie de Quetteville.

Les travaux effectués ou lancés depuis 18 mois :

- Aire de jeux + aire de pique-nique (nous observons une grande fréquentation depuis l'ouverture de cet espace) ;
- Mise en conformité de la Station d'épuration ;
- Installation de toilettes publiques place Louis BEUVE ;
- Etude pour la réalisation de toilettes publiques auprès de l'aire de jeux (travaux prévus en 2016) ;
- Sécurisation sur le pôle scolaire (25 000€ depuis mai 2014) ;
- Signalétique complète du groupe scolaire (numérotation des classes et dénomination des bâtiments) ;



- Plan et gestion des espaces verts de la commune avec le soutien majoritaire des riverains (en 2015, aménagement et replantation au Clos des Moulins) ;
- Plan d'entretien des chemins communaux (1/5^{ème} par an) ;
- Plan d'entretien des toitures des bâtiments communaux qui a commencé par la classe N°9 en 2015 et qui se poursuivra par la classe n°5 en 2016 et cela jusqu'en 2020 ;



Portillon de sécurité cycle 2 de l'école (sécurisation du pôle)

- Remise en conformité de la salle des fêtes (1^{ère} phase), la 2^{ème} phase sera lancée en 2016.
- Installation d'un 2^{ème} point de collecte d'ordures ménagères encastré au Clos des Moulins (demande au syndicat de la PERRELLE pour la création d'un 3^{ème} point) ;
- Reprise de la compétence d'entretien des espaces verts (sous-traité sous l'ancienne municipalité pour un montant de 6000€ par an) sachant que nous avons payé en 2014 les échéances de 2013 et 2014 ;
- Réflexion et chiffrage sur travaux à mener pour la sécurisation du clocher ;
- Réflexion menée sur la circulation dans le bourg avec un plan de sécurité (Plan voté à l'unanimité lors de

la dernière séance du Conseil Municipal du 24 juin 2015) ;

- Création d'un planning de prévisions des travaux de mise en conformité des bâtiments pour les personnes à mobilité réduite (à remettre en septembre 2015) ;
- Travail sur l'aménagement de la rue de la Roseraie (prévu en 2016 ou 2017).
- Lancement de l'étude avec le Conseil départemental sur la traversée NORD du bourg.
- Suivi du chantier de la traversée du bourg avec des modifications du projet prévu par l'ancienne municipalité.

À l'école et sur les temps périscolaires ...

Le très gros chantier qu'il fallait mettre en place très rapidement après les élections, c'était les TAP (Temps d'Activités Périscolaires), que ce soit en termes d'horaires, de personnel et d'animations. La communauté de Communes gère le côté animations, et nous mettons à leur disposition le personnel communal volontaire. Nous nous occupons donc de rendre ces agents disponibles, ainsi que de mettre des locaux à disposition pour les TAP. Des travaux ont d'ailleurs été nécessaires pour réhabiliter certains espaces.

Très rapidement aussi, et de façon continue depuis, nous mettons en conformité les locaux de l'école, qu'ils soient intérieurs ou extérieurs. Actuellement en cours, des travaux qui devraient sécuriser la circulation de nos petits et de leurs parents sur le parking des écoles. Enfin, nous essayons également de doter l'école en matériel informatique neuf.

Concernant la cantine et la garderie, la mise en place du logiciel est un atout pour la gestion des repas de la cantine, mais également pour les parents qui désormais peuvent y inscrire leurs enfants

et s'acquitter de leurs factures sans être tributaires des heures d'ouverture de la mairie.

Un travail a été mené avec les équipes de la cantine sur l'équilibre des menus et l'utilisation de produits frais, avec un approvisionnement local. C'est une vraie réussite, et nos petits ne s'en plaignent pas, bien au contraire. De plus, les menus de la cantine sont disponibles en ligne sur le site de la Mairie depuis mai 2014, ce qui permet aux parents qui le souhaitent de varier les repas.

Enfin, à découvrir en octobre pendant la semaine du goût, une semaine spéciale à la cantine